

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE SERGIO MARCHI,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
LORS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE
DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
ENTRE LE CANADA ET LE CHILI**

SANTIAGO, Chili

Le 21 janvier 1998

Ce document se trouve également au site Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Je suis ravi d'être ici aujourd'hui, à l'aube d'une nouvelle année, moment où nous repartons à neuf, pour célébrer le début d'une nouvelle étape de notre relation commerciale.

Nous posons aujourd'hui un jalon important de la relation entre nos deux pays. Comme le ministre Insulza l'a mentionné, la Commission créée en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili [ALECC] vient de se réunir pour la première fois et marque le début d'une nouvelle étape de la coopération économique entre nos deux pays. Nous avons commencé à insuffler la vie à l'Accord que nous avons négocié et à en concrétiser le potentiel.

Nous avons déjà accompli d'importants progrès. Les groupes de travail veilleront à ce que l'Accord donne les résultats prévus. Et notre convention en vue d'éviter la double imposition signifie que vous pouvez investir et faire des affaires au Canada en toute confiance.

Nous conjugons nos efforts pour que l'ALECC serve de solide fondement à l'expansion de notre partenariat.

Le Canada fonde de grands espoirs sur cette relation. Les échanges bilatéraux entre nos deux pays se chiffrent annuellement à 760 millions de dollars canadiens. Nous entrevoyons que ce chiffre décuplera au cours des prochaines années. Nous considérons par ailleurs que l'Accord de libre-échange avec le Chili contribuera de façon non négligeable à la libéralisation du commerce partout dans le monde, un exemple à suivre.

Le Chili est la dernière étape de cette mission d'Équipe Canada. Les deux dernières semaines ont été passionnantes! Des entreprises canadiennes, de partout au pays, ont prouvé qu'elles étaient intéressées à faire des affaires en Amérique latine, à y plonger des racines et à y former des partenariats de longue durée.

Il est opportun que notre mission commerciale se termine ici, parce que le Chili et le Canada se ressemblent à bien des égards. Le Chili, comme le Canada, est un commerçant mondial, dont la prospérité tient en grande partie à ses exportations. Comme le Canada, le Chili est une nation de taille moyenne, qui ne peut pas se permettre de limiter ses visées commerciales à un marché ou à une région.

Le Chili et le Canada sont tous deux conscients que la libéralisation du commerce est une idée qui a fait son chemin, et que pour assurer notre prospérité il faut éviter d'élever des barrières protectionnistes et rester ouverts à de nouvelles possibilités, de nouvelles idées et de nouveaux marchés.

Nous savons par ailleurs que bien des gens s'inquiètent de la mondialisation du commerce, dans nos propres pays, et partout dans le monde. Leurs craintes doivent être apaisées. Nous devons leur prouver qu'ils profiteront, eux aussi, de cet avenir prometteur en perspective et les rassurer sur le fait que cette prospérité rejaillira sur eux.

C'est pourquoi les accords parallèles sur la main-d'oeuvre et l'environnement revêtent tant d'importance. Ces accords, qui sont en bonne voie d'application, visent vraiment la population. Ils élargissent les avantages découlant de la libéralisation du commerce, en veillant à ce que la réduction et l'élimination des barrières commerciales se traduisent par des avantages concrets pour nos citoyens.

Je dois vous avouer, bien franchement, que, pour le Canada, la libéralisation du commerce n'a pas toujours été de tout repos. Il a fallu s'ajuster, modifier nos attitudes. Mais je peux par contre vous assurer, sans hésitation, que le jeu en vaut la chandelle.

Les chiffres sont éloquentes. Nos exportations ont grimpé de plus de 45 p. 100 en quatre ans à peine. Notre excédent commercial atteint chaque année, semble-t-il, un niveau record. Nos échanges avec les États-Unis se chiffrent aujourd'hui à plus de 1 milliard de dollars canadiens *tous les jours*. Les investissements étrangers au Canada ont monté en flèche depuis 1993, et plus de 1 million de nouveaux emplois ont été créés depuis quatre ans.

Il est intéressant de constater que l'efficacité de l'approche plus ouverte que nous avons adoptée, non seulement se traduit par des chiffres concrets, mais aussi se reflète dans la tête et dans le coeur des Canadiennes et des Canadiens. Soixante-dix pour cent des Canadiens appuient désormais la libéralisation du commerce. Plus précisément, la proportion des Canadiens qui appuient l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] est passée de 37 p. 100 en 1993, à 63 p. 100 aujourd'hui.

Les Canadiens ne considèrent plus que le commerce est un sujet obscur qui intéresse seulement les économistes et les politiciens. Ils en voient le rapport avec leur emploi et la pertinence pour leur vie quotidienne. Ils sont conscients des débouchés qui en découlent et se voient livrer une concurrence efficace sur la scène internationale.

Les Canadiens reconnaissent que pour prolonger leur prospérité économique, ils doivent jeter un coup d'oeil au-delà de leurs frontières. C'est pourquoi nous sommes si ravis de notre relation avec le Chili. Cette région revêt de plus en plus d'importance pour le Canada.

Il nous tardait de voir arriver le jour où le Chili occuperait la place qui lui revient de droit à la table de l'ALENA, et nous n'étions pas disposés à attendre le Congrès américain. Nous avons donc négocié l'Accord de libre-échange [entre le Canada et le Chili] parce que le Canada a confiance dans le Chili.

Nous considérons ce pays comme un point d'entrée naturel pour les exportations, les investissements et les partenariats dans toute la région. Cette attitude -- considérer le Chili comme une base d'opérations -- se traduit déjà dans les faits. Le Canada est en effet le deuxième investisseur étranger au Chili et un certain nombre d'entreprises canadiennes y mènent d'importantes activités comme, par exemple, les sociétés suivantes :

B.C. Bearings, qui a maintenant trois bureaux au Chili fournissant des roulements à billes de haute qualité aux secteurs minier et forestier;

Placer Dome, avec ses immenses mines d'or et de cuivre de Zaldívar et de La Ciopa, qui emploie de nombreux Chiliens dans la deuxième et la troisième régions;

Newbridge Networks, qui, de concert avec sa filiale locale Coasin, fournit au Chili et à d'autres pays de la région des produits et des réseaux de communications de haute technologie;

Novacorp, qui a mené à bien le célèbre projet de pipeline qui apporte à Santiago du gaz naturel provenant d'Argentine et qui exploite plusieurs nouveaux débouchés dans la région de Concepción;

Methanex Corporation, avec son installation de production de méthanol de 1 milliard de dollars à Punta Arenas, qui sera bientôt la plus grande usine de ce genre dans le monde.

Ces entreprises, et bien d'autres, ont reconnu les avantages des opérations bancaires et autres excellents services qu'offre le Chili. Elles ont compris l'intérêt que présente ce pays comme point d'entrée dans d'autres marchés d'Amérique latine et elles profitent déjà de l'accès en franchise que leur procure l'Accord de libre-échange entre nos deux pays.

Je sais que l'expansion des occasions d'affaires ailleurs dans la région constituera un thème important de votre séance plénière qui aura lieu plus tard cet après-midi, et je vous encouragerais, en tant que dirigeants des milieux d'affaires chiliens et canadiens, à profiter pleinement de notre Accord de libre-échange pour exploiter ces autres débouchés.

Les Canadiens sont conscients du potentiel du Chili. Ils voient un marché dynamique dans une région en pleine croissance ainsi que l'économie stable, l'augmentation de la classe moyenne et le taux d'épargne élevé de ce pays.

Aussi, nous n'avons pas vraiment été surpris quand les représentants de plus de 100 entreprises ont assisté aux séminaires sur l'Accord de libre-échange que nous avons organisés dans toutes les régions du Canada. Une base très solide a été établie et nous sommes persuadés qu'elle nous permettra de réaliser de grandes choses.

Parlant d'établir une base, le Canada remet de l'ordre dans sa propre économie au moment où il entreprend l'étape suivante de son travail dans cet hémisphère. Le déficit de 42 milliards de dollars dont nous avons hérité en 1993 devrait être effacé d'ici l'an prochain. Notre économie connaît le rythme de croissance le plus élevé de tous les pays du G-7, et depuis des dizaines d'années notre taux d'inflation et nos taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas. Comme vous le voyez, nous nous sommes préparés à une politique commerciale plus ouverte et nous en avons tiré des avantages.

J'ai parlé plus tôt de nouveaux débuts. Ces derniers jours, nous avons établi de nombreuses relations, signé de nombreuses ententes et fait progresser de nombreux partenariats. Je pense que chaque Canadien qui participe à ce voyage repartira avec le sentiment qu'il existe des possibilités ici.

Plusieurs en sont venus à se sentir liés à cette région peut-être pas par la naissance, comme c'est le cas pour moi-même, ni même par l'établissement d'un partenariat officiel, mais à coup sûr par les perspectives d'avenir et par le mode de pensée. Notre enthousiasme pour la libéralisation du commerce a maintenant pris une saveur latine.

Si nous regardons vers l'avenir, nous entrevoyons des horizons prometteurs ici comme chez nous. Nous voyons le Chili et le Canada jouer un rôle important à un moment historique. Actuellement, nous sommes partenaires dans l'OMC [Organisation mondiale du commerce], où nous travaillons ensemble à une vaste libéralisation du commerce. Nous sommes partenaires dans l'APEC [mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique] et nous allons chercher au-delà du Pacifique de nouvelles formes de coopération. Mais, plus loin encore, nous entrevoyons la création de la Zone de libre-échange des Amériques.

Pendant la réunion de notre Commission plus tôt dans la journée, le ministre Insulza et moi-même avons réitéré notre engagement à entreprendre en avril, à la réunion du Sommet à Santiago, des négociations pour créer cette zone. Nous avons reconnu qu'il existait un désir commun -- et une occasion unique -- d'instaurer un vrai sens de la communauté dans l'hémisphère, et que nous ne pouvions pas nous permettre de manquer cette occasion.

C'est dans ce but que le Chili et le Canada doivent unir leurs efforts. Si la géographie ne nous a pas voulu voisins, l'histoire a fait de nous des amis, et le commerce, des partenaires. Faisons en sorte que ce partenariat grandisse, s'étende, multiplie ses avantages et donne à tous les gens de nos pays la possibilité d'avoir une vie meilleure.

Nous avons fait d'importants progrès en ce sens aujourd'hui, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Il me revient ici les sages paroles de Cervantes : « del dicho al hecho hay gran trecho » (pour passer de la parole aux gestes, il faut de grands pas). Ayons le courage d'avancer à grands pas.

Et faisons-le ensemble.

Merci.